



Afrique : hétérogénéité des crises et conflits au Sahel

Les groupes de rebelles djihadistes de la bande sahélo-saharienne présentent des spécificités, selon leurs implantations, leurs idéologies et leurs modes d'action.

Niagalé Bagayoko, présidente de l'African Security Sector Network (ASSN), l'a expliqué au cours d'une conférence-débat organisée, le 9 mars 2020 à Paris, par l'Institut des hautes études de défense nationale. Organisation d'experts de la sécurité en Afrique, l'ASSN a son siège au Ghana et dispose d'antennes au Soudan du Sud, au Kenya et en Afrique du Sud.

Les acteurs. Les différents groupes armés actifs au Sahel, minés par les rivalités et la corruption, font allégeance aux organisations terroristes Al Qaïda au Maghreb islamique ou Daech (*voir encadré*). Le « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans » (GSIM), dirigé par le touareg Iyad Ag Ghali impliqué en 2010 dans la libération d'otages occidentaux, a décidé de négocier avec le gouvernement malien, en application des recommandations du dialogue national au Mali (8 mars 2020). Le GSIM veut obtenir le départ des troupes étrangères, notamment

françaises. Le mouvement « Islamic States in West Africa » compte deux branches. La première, présente autour du lac Tchad, inclut le « Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest » et la branche armée du mouvement « Boko Haram », actif au Nigeria ; la seconde, « l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), est responsable de la plupart des violences contre la population civile, les forces armées et les représentants de l'Etat. L'EIGS, qui profite de nombreuses défections en raison de ses succès militaires au Mali et au Niger, obtient des ressources sur les territoires contrôlés et prélève un droit de passage sur les éleveurs en transhumance vers le delta du Niger. Les chefs des groupes armés se positionnent en fonction de la religion, de motifs politiques, de raisons économiques ou de vengeances interethniques. Le sommet de Pau (13 janvier 2020), qui a réuni les chefs d'Etat du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) à l'initiative de la France, a défini une stratégie contre l'EIGS.

Une grande complexité. Selon Niagalé Bagayoko, le Sahel se trouve en situation insurrectionnelle, avec des groupes qui remettent en cause le modèle d'Etat actuel, deuxième phase de la décolonisation. Les populations civiles se sentent abandonnées, en raison des faillites dans plusieurs domaines : la démocratisation, faute de transparence et d'alternance ; la décentralisation, qui gère mal les régions ; l'éducation, qui n'améliore pas les conditions sociales avec, pour conséquences, la fermeture d'écoles autour du lac Tchad et des menaces contre les enseignants par Boko Haram, qui a brûlé des livres venus de l'Occident ; l'urbanisation, qui laisse les zones rurales de côté ; le développement, car les populations ne tirent aucun bénéfice des réformes de l'Etat. En outre, les groupes armés bénéficient de la collaboration de la part des populations civiles, victimes des exactions des forces de défense et de sécurité. Les revendications indépendantistes se manifestent dans les régions exclues du développement depuis l'indépendance du pays. Depuis 2015 au Mali, un groupe armé s'oppose au gouvernement de Bamako et un autre, s'en sentant proche, veut négocier avec lui. Les fréquents conflits intercommunautaires se focalisent sur la gestion des ressources agro-pastorales et forestières au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. S'y ajoutent ceux entre catégories professionnelles, à savoir entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires et ceux entre autochtones et allochtones (extérieurs au territoire), sans liens avec les groupes islamistes. En outre, des querelles opposent les tenants des normes traditionnelles sur l'eau, la terre et le bétail et les partisans des règles de décentralisation des décennies 1990-2000. D'autres conflits portent sur l'exploitation des ressources du sous-sol,

notamment l'or du Sud du Mali et de l'Ouest du Burkina Faso. Dans les sociétés très hiérarchisées des Touaregs et des Peuls, les « dominés » estiment avoir droit à l'égalité. La sécurité se « communautarise » au Mali avec la constitution de groupes d'auto-défense et de milices, à l'origine de massacres en 2019. Le gouvernement, qui a favorisé leur émergence, tente de les dissoudre. Au Burkina Faso, le gouvernement a fait voter une loi pour institutionnaliser les groupes d'auto-défense, plébiscités par la population qui les considère comme plus aptes à les protéger que les forces de sécurité. Enfin, les groupes criminels, qui vivent notamment sur le trafic de stupéfiants, entretiennent des liens avec la plupart des autres acteurs.

Les limites des interventions. Depuis 2019, se développe un ressentiment à l'égard de la politique étrangère de la France et non pas un sentiment anti-français, car les communautés françaises ne sont pas prises à partie, estime Niagalé Bagayoko. S'y ajoutent la difficulté à comprendre que l'opération « Barkhane » (5.100 militaires déployés) ne parvienne pas à éradiquer les groupes armés et l'impossibilité de vérifier les chiffres des résultats annoncés, pour en évaluer l'efficacité. L'objectif de restaurer l'autorité de l'Etat (sommet de Pau) ne parle pas aux populations, qui en dénoncent le modèle actuel. L'architecture de sécurité repose sur un conseil de paix et de sécurité et une force africaine pré-positionnée, encore en attente, et huit communautés économiques régionales. Selon Niagalé Bagayoko, ce dispositif ne fonctionne pas dans une conflictualité transrégionale. En outre, la MINUSMA (force de l'ONU) n'est pas capable de protéger les populations civiles. Enfin, les actions européennes de formation des forces armées africaines ne sont guère adaptées au contexte.

Les pistes possibles. Niagalé Bagayoko préconise de revoir les paramètres d'analyse des crises et conflits en Afrique, avec des sociologues et des anthropologues qui maîtrisent les langues locales. Au-delà de l'action militaire, il conviendrait de renforcer les capacités de la Police, de la Justice, du Parlement, de la Cour des comptes et du Médiateur (litiges entre les citoyens et l'Etat). La dimension « droits de l'homme » devrait s'intégrer à tous les échelons. La prise de décision, « hybride », devrait prendre en compte l'informalité, très importante en Afrique. Le concept de conflit de basse intensité nécessite une révision, en vue d'élaborer une pensée stratégique spécifique. Celle-ci, basée sur des références historiques africaines, devrait d'abord viser la protection des populations et en assumer le coût. Enfin, les Etats africains devraient définir eux-mêmes leurs

propres besoins en armement.

Loïc Salmon

Deux coalitions terroristes se font concurrence au Sahel. La première, dénommée « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans », créée en 2017, réunit plusieurs formations affiliées à Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) : le groupe Ansar Dine qui avait participé à la prise de contrôle du Nord du Mali, renommé « Azawad » en 2012-2013 avant l'opération « Serval », lancée par la France en janvier 2013 à la demande du gouvernement malien ; le groupe Al-Mourabitoune ; la Katiba du Macina. La seconde, dénommée « Etat islamique au Grand Sahara », s'est ralliée à Daech et sévit dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

[Opex : bilans de « Chammal » et de « Barkhane » en 2019](#)

[Afrique : les risques de déstabilisation et de terrorisme](#)

[Afrique : zone sahélienne sous tension et résolution de crises](#)